

## DJS : Caisses des Piscines

Le lundi 21 septembre, le personnel des piscines était appelé à se prononcer concernant la suppression des postes de caissiers.

La direction envisage de déplacer ces agents vers des postes vacants d'administratifs... ce qui lui évitera de faire des embauches ! ... mais donnera du travail supplémentaire aux AT qui devraient tenir les caisses en plus des tâches déjà existantes !

C'est ainsi 91 postes qui seraient transférés et donc 91 postes en moins sur les établissements ! Des établissements qui souffrent déjà de sous-effectifs et où l'insécurité est de plus en plus alarmante !

Le personnel a donc décidé d'intensifier la lutte : pétition pour les agents, mais aussi un tract et pétition envers les usagers qui doivent être alertés des risques entraînés par cette baisse d'effectif tant au niveau hygiène que sécurité.

La Mairie ne peut pas continuer à faire des économies sur le dos des agents !

Le 19 octobre : nouvelle assemblée générale. Nous décidons en intersyndicale de déposer un préavis de grève pour le 4 novembre (reconductible) afin de réclamer l'abandon de ce projet.

Le lendemain, **coup de théâtre : Mr Villermoz retire le sujet de l'ordre du jour du CTP du 5 novembre ! L'action a payé !**

Néanmoins, le préavis de grève est maintenu car nous n'avons pas pour l'instant aucune certitude quant au retrait définitif de ce projet . Ce n'est pas le moment de baisser les bras, allons jusqu'au bout ! Venez nombreux à l'AG du 4 novembre.



## JRTT OSEG du Bois de Vincennes

Comme nous vous l'avons expliqué dans le dernier numéro, la DEVE a décidé de restituer les jours dus sur les 4 dernières années en s'appuyant sur le principe de « la prescription quadriennale ».

En apprenant que nous faisons une AG du personnel le mardi 15 septembre, la hiérarchie du Bois de Vincennes a décidé de réunir l'ensemble des OSEG le lundi après-midi pour les informer : le calcul, cas par cas, est enfin terminé !

Chaque agent sera reçu personnellement par son chef et les jours récupérés seront mis sur son compte épargne. Mais le compte n'y est pas et nous exigeons toujours la restitution des JRTT sur les 7 ans !

En assemblée générale, le lendemain, l'ensemble des OSEG présents a décidé de continuer l'action et adopté le principe d'une demande de recours au tribunal administratif.

Dans un premier temps, nous réitérons notre demande auprès de la nouvelle directrice, Mme Engstrom, par courrier du 1<sup>er</sup> octobre.